

Au sujet d'une question

Autor(en): **E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 49

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE FONDEUR DE LA CLOCHE DE VILLETTE

LN classant des coupures « historiques » du *Conteur*, il nous est tombé sous les yeux les intéressantes notes que M. F. Raoul Campiche, archiviste à Nyon, a publiées dans le numéro de ce journal du 21 mars 1925 sur les *cloches de l'église de Villette*. M. Campiche nous apprend que cette église possédait autrefois deux cloches. L'une fut fondue en 1606 par « Maître Pierre Guillet, fondeur et bourgeois de Romont, demeurant quelquefois à Payerne » ; elle a été transportée à la fin du dix-huitième siècle à Grandvaux, où elle existe encore. Quant à l'autre cloche, elle est encore à Villette. Elle porte une signature que feu Benjamin Dumur a lue : *G. Chaufourne*, nom qui se retrouve sur la petite cloche du temple de Corcelles-sur-Chavornay.

M. Campiche date la cloche de Villette de 1470-1480 et ajoute : « malheureusement, nous ne savons rien de plus sur son auteur ».

Nous croyons pouvoir combler cette lacune en quelque mesure. On lit en effet dans le *Dictionnaire des Artistes suisses*, publié à Frauenfeld sous la direction du Dr Charles Brun, le renseignement qui suit, dû à l'historien Max de Diesbach : « Les cloches de l'église de Romont ayant été détruites par un incendie, les autorités de cette ville conclurent un accord avec François Lombart, dit Barbier, et Guillaume Chaufourneur, bourgeois d'Orbe, pour la fonte de sept cloches neuves. Ces maîtres s'associèrent encore Mermet Cupin, d'Orbe, pour cette opération... »

Guillaume Chaufourneur et G. Chaufourne sont très probablement un seul et même personnage.

Il serait intéressant de savoir s'il existe encore d'autres spécimens de son art dans notre pays.

Plusieurs cantons possèdent de bons travaux sur leurs cloches. Une étude sur les cloches vaudoises reste à faire. Quelques érudits ont fait des recherches partielles sur le sujet. A quand la publication d'une monographie complète ?

M. H.

Bonjour ! — Un académicien, Camille Bonjour, se présente un jour chez un de ses collègues : une femme de chambre lui ouvre la porte :

— Votre nom, Monsieur ? dit-elle.

— Bonjour, fait le grand homme avec un gentil sourire.

Très flattée, la jeune soubrette répond

— Bonjour, Monsieur. Voulez-vous me donner votre nom ?

— Je vous dis : Bonjour.

— Et moi aussi, je vous dis : bonjour, Monsieur ! Qui dois-je annoncer ?

— Mais, Bonjour ! c'est mon nom !...

Et alors la soubrette comprit qu'il fallait dire Monsieur Bonjour et non bonjour, Monsieur !

MODE NOUVELLE

LE *Conteur Vaudois*, toujours bien informé, nous disait, tout dernièrement, que le dernier cri de la mode féminine, en Amérique, était la robe en tissus métalliques d'or, d'argent ou de fer.

Je vois déjà plus d'un mari soucieux, à la pensée que, demain, l'élu de son cœur va lui demander une robe d'or ! Diable, cela doit coûter cher ! Pas tant que ça, rassurez-vous. Ne savez-vous pas que, pour habiller le sexe charmant, il suffit d'un rien ! Eve, notre aïeule était, paraît-il ravissante, avec sa feuille de vigne, qu'elle savait varier à l'infini ; mais oui ! Pour sortir, c'était une feuille de vigne ordinaire ; pour la soirée, c'était une feuille de muscat ; pour les grandes solennités, la feuille du rouge de Bourgogne était tout ce qu'il y avait de plus select. Adam, lui, se contentait d'une feuille de rhubarbe, plus prosaïque et infiniment moins décorative.

Mais je sors du sujet ; je vous parle de mode ancienne, alors que c'est de la toute nouvelle que je veux vous entretenir.

Donc, je disais qu'un rien habille une femme.

La robe d'or ne sera pas bien chère, parce qu'elle pourra se réduire aux dimensions d'un simple sautoir posé négligemment à la ceinture, et, je vous assure que ce sera très, très habillé et peu coûteux, une bagatelle de 50 à 100 francs.

La robe d'argent sera plus coûteuse j'imagine, car le prix plus modeste du métal permettra de compliquer un peu plus la façon, et, vous savez tous, n'est-ce pas, que c'est la façon qui coûte.

La robe de fer sera, plutôt, portée pendant la mauvaise saison ; le crêpe d'acier sera, paraît-il, très en vogue ; le kimono en tôle ondulée va, également, faire fureur. La chemise de linon d'aluminium, la combinaison en baptiste de zinc, seront du dernier chic.

Les chapeaux ne sauraient rester en arrière sur le chemin du progrès ; une fonderie lausannoise étudie déjà, paraît-il, la fabrication de chapeaux-cloches en fonte malléable d'un très joli effet. Le fil de fer barbelé et la tôle perforée remplaceront, avantageusement, les plumes et les rubans ; on portera, beaucoup aussi, comme garniture, l'isolateur de téléphone.

Le soulier de cuivre ou de bronze sera également de mise.

On ne peut guère prévoir maintenant tous les changements que cette révolution de la mode amènera dans les habitudes ; les élégantes lausannoises ne s'habilleront plus chez Bonnard ou à l'Innovation, ce sera la maison Francillon qui deviendra le magasin favori du beau sexe.

Il me semble entendre déjà le froufrou de tous ces métaux se choquant et se frôlant sur le Grand Pont, à midi, ou sur la Riponne un jour de marché ; et, que pensez-vous de l'effet produit par une care de grêle ; délicieux, n'est-ce pas ? O femmes, que vous serez exquises !

Il y a longtemps, déjà, que cette révolution de la mode se tramait. L'été dernier, j'avais été frappé, en visitant le château de Chillon, des regards de convoitise que plus d'une belle jetait sur les cuirasses et les cotes de mailles de la salle des chevaliers ; maintenant, je ne m'en étonne plus ; ce que je ne comprenais pas, alors, s'explique abondamment aujourd'hui !

Mon grand-père n'avait pas tort, lorsqu'il disait que l'avenir est à la métallurgie !

Pierre Ozairc.

UN DUEL AUX ŒUFS A LA COQUE

L existe de par le monde de gros mangeurs et de francs buveurs, et souvent l'on assiste à des paris originaux ou à des compétitions sensationnelles qui mettent aux prises des champions du boire et du manger : celui-là se fait fort d'avaloir douze verres de vin pendant que sonnent les douze coups de minuit ; cet autre offre de déchiqeter deux poulets sans boire, etc.

C'est un duel de ce genre que viennent de se livrer deux étudiants de l'Université d'Harvard, aux Etats-Unis.

A la suite d'un différend, ces deux jeunes gens résolurent, au lieu d'aller sur le terrain... de se mettre à table et de vider leur querelle... en vidant des œufs à la coque.

Ce fut à qui mangerait le plus d'œufs en le moins de temps.

Le plus ancien commença. Il promit d'avaloir 48 œufs en 45 minutes. Il battit ses prévisions, car il ne lui fallut que 41 minutes pour engloutir les quatre douzaines d'œufs. Au bout d'un quart d'heure seulement, l'estomac du convive avait absorbé les trois premières douzaines. La quatrième fut plus dure à avaler. Il lui fallut 26 minutes pour la finir ; ce que voyant, l'adversaire se déclara knock-out.

Voilà un duel qui n'est dangereux que pour l'estomac et qui est sans aucun danger de balles égarées pour les témoins qui prêtent assistance aux duellistes.

A la leçon de religion. — Albert, peux-tu me raconter l'histoire de Ruth ?

Albert, avec enthousiasme : — Elle a resté avec Noémi ; elle a glané ; et pi... et pi... elle s'a marié avec le patron.

AU SUJET D'UNE QUESTION

Nous adresse encore les lignes que voici au sujet de la question que posait jadis le professeur Louis Dufour et que nous avons rappelée il y a deux semaines :

Ce fut à la fin du seizième siècle que LL. EE. de Berne se décidèrent à accepter le calendrier grégorien. A ce moment, l'ancien calendrier, dit julien, était en retard de 12 jours sur l'année solaire ; on supprima l'écart en donnant la date du 12 janvier 1701 au jour qui, dans le vieux style, aurait été le premier du mois. De là l'énigme intéressante que le professeur Louis Dufour eut l'idée de proposer jadis aux lecteurs du *Conteur Vaudois*.

Le retard de 12 jours provenait du fait que le calendrier Julien ajoutait tous les quatre ans (année bisextile) un jour entier à l'année (365 jours, mais que ce supplément de 24 heures dépassait un peu la somme des fractions négligées, soit quatre fois 5 heures 48 minutes 47 secondes. Cette prolongation de l'année expirante, répétée au cours des siècles, avait mis le premier janvier en retard de 10 jours en 1582 lorsque le pape Grégoire XIII décida de corriger l'erreur et ordonna que le 5 octobre de cette année-là prendrait la date du 15, et que pour empêcher que l'erreur se renouvelât, l'année terminant chaque siècle ne serait bisextile qu'une fois sur quatre, ainsi 1700, 1800 et 1900 ne furent pas bisextiles, mais l'an 2000 le sera.

Avis à nos arrière-neveux ! A moins qu'il ne se découvre une nouvelle erreur dans l'intervalle ; car de tout temps les hommes ont eu grand peine à s'accorder avec le ciel, comme l'écrivait Proudhon « de tous les produits du travail, aucun peut-être n'a coûté de plus longs de plus patients efforts que le calendrier. »

Le calendrier grégorien fut adopté de suite dans les pays catholiques. L'Allemagne, en Suisse les cantons protestants, jusqu'en 1699 et 1700, en restèrent au style julien qui persista même quelque temps encore dans certains cantons mixtes. Avec la diversité des monnaies et des poids et mesures, ce devait être un joli gâchis ! Sur ce point, du moins, nous n'avons pas à regretter le « bon vieux temps ». L'Angleterre n'adopta la réforme grégorienne qu'en 1752.

On sait que la Russie, la Grèce et les chrétiens orientaux ont encore le calendrier julien. L'écart est actuellement de treize jours. E.

LA GENTIANE

C'est une herbe des monts distillée au chalet, Herbe que le troupeau dédaigne pour son lait ; La gentiane jaune ou bleue, ou purpurine Réécèle ce nectar on sa forte racine ; Elan du fier chasseur, trésor du montagnard, Il ramène la vie aux lèvres du vieillard...

AINSI s'exprime Eugène Rambert au sujet de la grande gentiane ou gentiane jaune (*gentiana lutea*), plante aux formes architecturales qui donne un cachet spécial aux pâturages calcaires du Jura. Rambert lui trouve un port militaire, un faux air de grenadier. Pline la tenait en haute estime et en préparait un vin qui ne devait pas être différent de la liqueur qu'en font les montagnards. En Autriche on la cultive en grand. C'est sa racine qu'on utilise, une racine longue et volumineuse, brune et rugueuse à l'extérieur, jaune et spongieuse à l'intérieur. Au chalet, on utilise parfois ses vastes feuilles que marque une forte nervure, pour envelopper le beurre qu'emportent les visiteurs. Les racines des vieux plants sont celles que l'on préfère et que l'on arrache en automne ou au début du printemps. Fraîches, elles ont une odeur repoussante qu'atténue fortement la dessiccation et une saveur d'abord douceâtre, puis très amère et persistante.

Cette racine occupe la première place parmi les amers ; elle est tonique, stomachique, digestive et, assure-t-on, vermifuge aussi. Elle entre dans la composition de l'élixir de longue vie. Sa décoction est d'un emploi souvent couronné de succès dans les cas de dyspepsie, de diarrhée chronique, de chlorose ; elle stimule les fonctions de l'estomac. En la faisant macérer, coupée men-